

(Source : [Libération](#))



Sur la seule semaine du 2 au 9 octobre, dix sangliers ont été retrouvés morts. (Photo Joël Saget. AFP)

Depuis juillet, un nombre anormal de sangliers ont été retrouvés morts ou agonisant, apparemment d'une intoxication **dont la cause n'a pu être déterminée**.

Une surmortalité anormale de sangliers a été constatée en Ardèche depuis le mois de juillet, provoquant la création d'une cellule de crise en préfecture, **l'origine des décès n'ayant pas été établie à ce jour**.

«*Quatre-vingt dix sangliers sont morts depuis juillet dans des conditions qu'on n'arrive pas à expliquer. L'une de nos principales pistes est toxicologique, elle est privilégiée par élimination puisque toutes les autopsies et analyses ont écarté la piste infectieuse (microbe ou virus)*», a expliqué mardi à l'AFP Lionel Parle, directeur adjoint à la DDCSPP (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) à Privas.

Rien que pour la semaine du 2 au 9 octobre, «*dix sangliers ont été retrouvés morts, parmi lesquels quatre sont pour l'instant considérés comme pouvant avoir un lien avec le phénomène de mortalités inexplicables*», a relevé la préfecture dans un communiqué mardi.

Le premier signalement était survenu le 23 juillet sur la commune de Vals-les-Bains. Les

morts se concentrent dans deux secteurs du département, Vals-les-Bains et la vallée de l'Eyrieux, (de Saint-Pierreville à Saint-Fortunat sur Eyrieux). L'éventualité d'une épizootie, telle qu'une peste porcine ou maladie d'Aujeszky (maladie virale) avait été rapidement écartée à la fin de l'été, après des analyses réalisées par le laboratoire de référence de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) à Ploufagran (Côtes-d'Armor).

La piste d'une intoxication restant privilégiée, des analyses avaient aussi été confiées au pôle d'expertise toxicologique de l'école vétérinaire de Lyon. Mais après la recherche d'une quarantaine de molécules (raticides, pesticides, produits phytosanitaires, éthylène glycol, etc.), **tous les résultats se sont avérés négatifs. Des animaux agonisants ont été observés et filmés, semblant présenter des troubles nerveux, avec des tremblements, convulsions, spasmes et pédalage.**

Le préfet pris un arrêté le 4 septembre dernier interdisant la consommation et la commercialisation des sangliers sur les 29 communes concernées, les cadavres devant être apportés à l'équarrissage. *«On a constaté que ce sont les petits sangliers, de 15 à 25 kg, qui sont le plus touchés. Nous sommes inquiets, les chasseurs sont perturbés et sont réticents à chasser»*, a expliqué à l'AFP un chasseur, qui préfère rester anonyme.

Le directeur adjoint de la DDCSPP a confirmé qu'il s'agissait essentiellement de jeunes sangliers. De même, a-t-il ajouté, de nouvelles analyses sont en cours *«avec des prélèvements plus frais. On s'est attachés à sélectionner des cadavres en meilleur état»*, afin d'élargir le champ des molécules toxicologiques testées. *«L'affaire est entre les mains de chercheurs en France et hors de France»*, a-t-il encore dit.

Partager cet article :

[Facebook](#)
[Twitter](#)
[Google+](#)
[Pinterest](#)

À lire également :



Des milliers et des milliers de poissons morts un peu partout dans les derniers jours



Culte pédo-satanique chez des militaires US et personnalité multiple



Canada et États-Unis : hécatombe chez les étoiles de mer de la côte ouest



Brésil : hécatombe massive de 12 tonnes de poissons